

:Loi n° 99-79 du 5 juillet 1999 portant dissolution de la Société de Développement de l'Elevage dans la zone sylvo-pastorale (SO.D.E.S.P)

Article unique : La Société de Développement de l'Elevage dans la zone sylvo-pastorale (SO.D.E.S.P.) établissement public à caractère industriel et commercial créée par la loi n° 75-61 du 2 juin 1975, est dissoute.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.